

Demande de recours :

1. Préparer un recours sur papier en tête de l'entreprise, adresser a Monsieur le Consul Général de France à Alger/ s/c Monsieur le Directeur Général de la CCI AF.
2. Fiche de renseignement sur papier en tête de l'entreprise :
 - Nom
 - Prénom
 - Date de naissance
 - Fonction
 - Numéro de portable
3. Photocopie de la 1 et 2 eme page du passeport.
4. Nouvelle invitation avec des nouvelles dates.
5. Photocopie du refus.